

COMMUNE DE PENNE D'AGENAIS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
APPEL À CANDIDATURES

Désignation des membres extérieurs du conseil d'administration du CCAS

Conformément aux dispositions des articles L.123-6 et R.123-7 et suivants du Code de l'action sociale et des familles, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Penne d'Agenais doit procéder à la nomination de membres extérieurs appelés à siéger au sein de son conseil d'administration.

Le conseil d'administration du CCAS comprend, outre le Maire, président de droit, des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

• **Profils recherchés**

Les candidats doivent appartenir à l'une des catégories suivantes :

- représentants des associations familiales ;
- représentants des associations de retraités et de personnes âgées ;
- représentants des associations de personnes handicapées ;
- représentants d'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

• **Conditions de candidature**

Les personnes intéressées doivent :

- résider dans la commune ou y exercer une activité ;
- être engagées dans des actions sociales, caritatives ou solidaires ;
- adresser un dossier de candidature comprenant :
 - une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
- le cas échéant, une présentation de l'association représentée.

• **Date limite de dépôt**

Les candidatures sont adressées avant le 5 mai 2026

par courrier à Monsieur le Maire, 15b, rue des Ecoles à 47140 Penne d'Agenais

Ou

par mail à Monsieur le Maire à l'adresse : mairie@pennedagenais.fr

• **Modalités de désignation**

Les membres extérieurs du conseil d'administration seront nommés par arrêté du Maire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Gaëtan DE LAEVER, 05 53 36 25 26 ou dat@pennedagenais.fr

Fait à Penne d'Agenais, le 14 avril 2026




Arnaud DEVILLIERS,
Le Maire, Président du CCAS